Parlement européen
2024-2029

Commission du contrôle budgétaire

2025/0804(NLE)

19.6.2025

PROJET DE RAPPORT

sur la nomination proposée de Stef Blok à la fonction de membre de la Cour des comptes
(C10-0108/2025 – 2025/0804(NLE))

Commission du contrôle budgétaire

Rapporteur: Tomáš Zdechovský

SOMMAIRE

Page

PROPOSITION DE DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN 3

ANNEXE 1: CURRICULUM VITÆ DE STEF BLOK 4

ANNEXE 2: RÉPONSES DE STEF BLOK AU QUESTIONNAIRE 5

PROPOSITION DE DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur la nomination proposée de Stef Blok à la fonction de membre de la Cour des comptes (C10-0108/2025 – 2025/0804(NLE))

(Consultation)

Le Parlement européen,

– vu l'article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C10-0108/2025),

– vu l'article 133 de son règlement intérieur,

– vu le rapport de la commission du contrôle budgétaire (A10-0000/2025),

A. considérant que, par lettre du 2 juin 2025, le Conseil a consulté le Parlement sur la nomination de Stef Blok à la fonction de membre de la Cour des comptes;

B. considérant que sa commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé, en particulier au regard des conditions énoncées à l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne; que, dans le cadre de cette évaluation, la commission a reçu du candidat un curriculum vitæ ainsi que ses réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé;

C. considérant que cette commission a procédé ensuite, le 15 juillet 2025, à une audition du candidat, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission;

1. rend un avis favorable/négatif sur la proposition du Conseil de nommer Stef Bloc membre de la Cour des comptes;

2. charge sa Présidente de transmettre la présente décision au Conseil et, pour information, à la Cour des comptes ainsi qu'aux autres institutions de l'Union européenne et aux institutions de contrôle des États membres.

ANNEXE 1: CURRICULUM VITÆ DE STEF BLOK

Stef Blok

Né à [OMISSIS], en [OMISSIS]

Formation:

1983-1988	Études de gestion des entreprises, Rijksuniversiteit Groningen (université de Groningue)
1977-1983	Stedelijk Gymnasium Leiden (lycée de la ville de Leiden)

Expérience professionnelle:

Septembre 2022	membre de la Cour des comptes européenne
Avril 2022 - mai 2022	coordinateur national chargé du respect et de l'application des
Mai 2021 - janvier 2022	sanctions
2018-2021	ministre des affaires économiques et du climat
Janvier 2017 - octobre 2017	ministre des affaires étrangères et européennes
2012-2017	ministre de la justice et de la sécurité
2010-2012	ministre du logement et de la fonction publique
1998-2012	président du groupe parlementaire VVD (parti libéral), Chambre des représentants membre VVD de la Chambre des représentants (portefeuille des finances et des affaires économiques et sociales) cosignataire de deux lois d'initiative sur les pensions et
1988-1998	l'assurance-vie président de la commission d'enquête parlementaire sur la politique d'intégration
1988	ABN AMRO Bank NV: stagiaire en gestion, puis directeur d'agence, analyste de crédit et gestionnaire de compte senior dans le secteur bancaire stagiaire à la Société Générale, Paris

Société civile:

2017-2018	président du conseil de surveillance de l'organisme de certification
2010-2012	des Pays-Bas
2009-2012	conseil de direction, GGZ Rivierduinen (établissement de soins de santé mentale)
2009-2012	membre du conseil de surveillance de Scholtens Groep B.V. (société de construction)
2000-2010	conseil de direction, stedelijk Gymnasium Leiden (lycée de la ville de Leiden)
1994-1997	conseil d'administration de la fondation Het Zuid Hollands Landschap (organisation de préservation de la nature) président du groupe parlementaire VVD, conseil municipal de Nieuwkoop

ANNEXE 2: RÉPONSES DE STEF BLOK AU QUESTIONNAIRE

Questionnaire pour le renouvellement des membres de la Cour des comptes

Exercice des fonctions: enseignements tirés et engagements pour l'avenir

1. Quelles ont été vos principales réalisations en tant que membre de la Cour des comptes? Quels ont été vos plus grands échecs?

Introduction
Sachant que ma première nomination à la fonction de membre de la Cour des comptes européenne ne serait que pour une moitié de mandat, je me suis attaché à acquérir une expérience approfondie en matière d'audit financier et d'audit de la performance.

Réalisations
En tant que membre responsable de la déclaration d'assurance 2024 sur les dépenses de l'Union au titre de la rubrique «Cohésion, résilience et valeurs», j'ai travaillé activement avec notre équipe chargée de la déclaration d'assurance sur la catégorie de dépenses de l'Union la plus importante et généralement la plus complexe. Les résultats seront publiés dans notre rapport annuel 2025.

En ce qui concerne les audits de la performance, j'ai été chargé des rapports spéciaux suivants:

– «L'Union européenne et le soutien aux personnes handicapées» (rapport spécial n° 10/2023);

– «Reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'Union européenne» (rapport spécial n° 10/2024); et

– «La politique industrielle de l'UE en matière d'hydrogène renouvelable» (rapport spécial n° 11/2024)

Pour la première fois, une version facile à lire d'un rapport spécial de la Cour des comptes européenne – celui sur le soutien aux personnes handicapées – a été publié dans toutes les langues officielles de l'Union. Il s'agit là pour moi d'une réalisation majeure. En outre, la Cour des comptes assurera le suivi de cette initiative en publiant d'autres rapports en version facile à lire. Autre conséquence directe des travaux de la Cour des comptes sur ce sujet, les institutions de l'Union se sont engagées à rendre compte de leurs progrès en matière d'emploi des personnes handicapées.

Je souhaite attirer l'attention sur la publication de données ouvertes concernant le rapport sur la reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'Union. La fourniture de données ouvertes est un sujet qui me tient à cœur.

Dans le cadre de ce rapport, j'ai également organisé une réunion virtuelle fructueuse et

très appréciée avec des représentants des autorités nationales et des organisations professionnelles. Le taux de participation élevé (environ 400 personnes) et la volonté manifeste de s'impliquer ont encouragé la mise en œuvre de nouvelles améliorations recommandées dans le rapport.

En tant que membre de la Cour des comptes, il me semble important de promouvoir les travaux, les rapports et les recommandations de l'institution et d'informer les citoyens de l'Union ainsi que les institutions européennes et nationales à leur sujet.

Depuis le début de mon mandat en 2022, j'ai souvent noué des contacts avec des citoyens de l'Union ainsi qu'avec les deux chambres du Parlement néerlandais, les ministres et leur administration, ainsi qu'avec la Cour des comptes des Pays-Bas. En outre, j'ai organisé des conférences de presse et donné des interviews à la télévision, à la radio et dans les journaux, tant aux Pays-Bas que dans d'autres pays de l'Union. Cela a permis d'accroître l'intérêt pour les travaux de la Cour des comptes, si bien qu'à plusieurs reprises, j'ai présenté des rapports de cette dernière devant des commissions du Parlement néerlandais.

Outre ces présentations officielles, je présente régulièrement nos travaux à des groupes de visiteurs composés d'étudiants universitaires et de professionnels; je me rends aussi dans des écoles et des universités et je participe à des conférences.

Enfin, je suis devenu membre du comité d'audit interne de la Cour des comptes européenne.

Échecs
Dans mon travail sur la déclaration d'assurance, je constate que les travaux de la Cour des comptes et ceux de toutes les personnes qui travaillent avec des fonds de l'Union sont rendus plus difficiles par l'application d'une législation et de règles nationales très détaillées qui vont souvent au-delà des exigences de l'Union.

Pour parler des échecs, je constate que, dans les audits de la performance, les informations et les données comparables sont souvent insuffisantes. Cela a été particulièrement manifeste lors de l'audit sur le soutien aux personnes handicapées. Cela complique notre travail et notre évaluation des résultats de l'action de l'Union.

2. Quels enseignements principaux avez-vous tirés dans votre domaine de compétences / quels résultats avez-vous obtenus dans l'exercice de vos fonctions et missions d'audit?

Enseignements
En ce qui concerne la déclaration d'assurance, le principal enseignement que j'en ai tiré est que la complexité entraîne des erreurs et une lourde charge réglementaire pour les citoyens et les organisations travaillant avec des fonds de l'Union.

Ensuite, les audits de la performance que j'ai menés m'ont appris que, lorsqu'une politique de l'Union est proposée, il n'y a trop souvent aucune analyse d'impact. Par exemple, dans notre rapport sur l'hydrogène renouvelable, nous avons indiqué que l'absence d'analyse d'impact a conduit à une stratégie et à des objectifs irréalistes. Dans notre rapport sur le soutien aux personnes handicapées, nous avons constaté que la

stratégie de l'Union ne tient pas compte des différences énormes qui existent entre les approches nationales. Dans notre rapport sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, nous avons constaté que les informations disponibles n'étaient pas utilisées parce que le système permettant d'y accéder n'était pas convivial, même si ces informations étaient susceptibles de prévenir des incidents graves.

Un effet involontaire, mais positif que nous avons constaté lors de certains de nos audits de la performance est que l'attention particulière que notre audit requiert des entités que nous auditons, y compris la Commission, conduit à des mesures correctives accélérées.

Principaux résultats
Je suis particulièrement fier des équipes d'audit qui parviennent à fournir des résultats satisfaisants bien qu'étant confrontées à des obstacles, tels que le manque de données ou la complexité des règles.

3. Quelle valeur ajoutée pourriez-vous apporter à la Cour des comptes au cours de votre second mandat et/ou en particulier dans le domaine dont vous aurez la charge? Souhaiteriez-vous changer de domaine de compétence? Quelles sont vos motivations?

Les connaissances financières approfondies que j'ai acquises au cours de mes 10 années de carrière en tant que banquier m'ont permis de disposer des connaissances techniques nécessaires pour réaliser des audits financiers. Au cours de mes 14 années d'expérience en tant que parlementaire, j'ai utilisé sans modération les rapports de la Cour des comptes, en particulier lorsque j'étais président de la commission des finances du Parlement néerlandais. J'ai été ministre à plusieurs reprises, notamment ministre du logement, ministre de la justice et de la sécurité, ministre de l'économie et ministre des affaires étrangères et européennes. Dans l'exercice de ces fonctions, j'étais chargé des négociations sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027, sur la facilité pour la reprise et la résilience, ainsi que sur plusieurs directives et règlements de l'Union et leur mise en œuvre aux Pays-Bas. À la Cour des comptes européenne, j'apporte ma pierre à l'édifice en combinant savoir-faire technique et expérience en matière de gestion d'équipe.

Après avoir passé mes premières années à acquérir une expérience approfondie en matière d'audit de la performance et d'audit de conformité, je suis capable de servir la Cour des comptes dans le domaine de la cohésion et dans d'autres domaines.

Je me suis engagé à poursuivre les travaux sur la déclaration d'assurance 2025 relative aux dépenses de cohésion et je lancerai un autre audit de la performance dans ce domaine après l'été. Cela signifie que, pour le moment, je souhaite continuer à travailler sur les travaux d'audit que mène la Cour des comptes dans ce domaine.

Selon moi, les membres doivent également explorer d'autres domaines. Cela signifie qu'en cas de renouvellement de mon mandat, à un moment donné, je changerais de domaine d'activité pour aller là où je pourrais apporter la plus grande plus-value à ce moment-là.

4. Comment vous y prenez-vous pour assurer la réalisation des objectifs fixés en rapport avec une mission d'audit? Vous est-il déjà arrivé de ne pas parvenir à

accomplir une mission d'audit et pour quelles raisons? Comment réagissez-vous dans ce type de situation?

Assurer la réalisation des objectifs fixés en rapport avec une mission d'audit
La déclaration d'assurance est assortie d'un calendrier très serré, ce qui nécessite beaucoup d'efforts de la part des équipes concernées. J'ai donc accordé un soin particulier à la planification.

Je reste en contact régulier avec l'équipe d'audit (toutes les 2 semaines) afin de me tenir au courant de l'état d'avancement, des observations préliminaires et de tout problème potentiel. D'une manière générale, le personnel de la Cour des comptes est bien équipé pour traiter les problèmes qui se posent inévitablement dans le cadre des travaux d'audit. Lorsque les équipes d'audit ont rencontré des obstacles en ce qui concerne le calendrier ou le contenu des informations d'audit dont elles avaient besoin, j'ai personnellement contacté la Commission ou les autorités nationales concernées.

Mission d'audit (partiellement) non réalisée
Je suis actuellement chargé d'une mission en cours concernant la gestion des déchets municipaux. La publication du rapport devait avoir lieu en juillet, mais elle a été retardée et est désormais prévue pour octobre 2025.

Lorsque nous avons pris conscience des retards, j'en ai analysé les causes et, avec l'équipe, j'ai cherché des solutions pour en réduire l'ampleur. La disponibilité du personnel à des moments critiques pour cet audit a posé des problèmes. Pour les questions d'audit choisies, un délai plus long était nécessaire. Nous avons également été confrontés à des différences importantes et inattendues entre les États membres. J'ai choisi la solution appropriée pour garantir un rapport de bonne qualité, car il constitue la base de la validation et de la procédure contradictoire.

5. **Si vous étiez reconduit pour un second mandat, et dans l'hypothèse où vous seriez élu doyen d'une chambre de la Cour des comptes, comment guideriez-vous les travaux visant à définir ses priorités? Pourriez-vous nous donner deux ou trois exemples de domaines qui devront être traités en priorité à l'avenir?**

Priorités en cas de second mandat
La Cour des comptes est, tout comme ses chambres, un organe collégial au sein duquel les membres travaillent en étroite collaboration avec le personnel.

Mon deuxième mandat interviendrait pendant la période où le prochain cadre financier pluriannuel sera négocié et où l'essentiel des dépenses pour les programmes actuels pour la période 2021-2027 sera effectué. Je veillerai en priorité à ce que l'on tire tous les enseignements de la période actuelle et à ce qu'ils soient diffusés. Étant donné que, selon toute probabilité, il y aura des propositions de modification de la réglementation relative aux finances de l'Union, la Cour des comptes devrait fournir des avis bien structurés et spécifiques.

Pour orienter le processus, je continuerai à dialoguer avec les parties prenantes au sein du Parlement européen et des autres institutions.

Exemples

Premièrement, je continuerai à mettre l'accent sur la transparence. Toutes les dépenses publiques – européennes, nationales, régionales et locales – doivent être à la fois enregistrées et utilisées de manière transparente et soumises à un contrôle démocratique. Lorsque les budgets sont axés sur la performance, les déclencheurs de paiement fixés doivent être pertinents, spécifiques et vérifiables. Je continuerai à encourager la fourniture de données ouvertes, en complément des rapports de la Cour des comptes européenne.

Deuxièmement, dans le cadre des audits de la performance réalisés par la Cour, je fournirai des évaluations claires des politiques efficaces et de celles qui ne le sont pas ou qui ne le sont que partiellement. Les citoyens de l'Union et le Parlement européen ont besoin de cette évaluation claire afin d'améliorer les politiques et l'affectation des fonds publics.

Troisièmement, je veillerai à ce que le grand public, les parties prenantes et la presse soient mieux informés des conclusions de la Cour des comptes. La diffusion de nos conclusions auprès d'un large public est un élément essentiel du bon fonctionnement de l'Union.

6. Si vous deviez gérer la sélection de missions d'audit en vue de la préparation du programme de travail annuel de la Cour des comptes, sur quelle base effectueriez-vous votre choix parmi la liste des priorités reçues de la part du Parlement et/ou de la commission CONT?
Que feriez-vous si vous constatiez qu'une priorité politique ne correspond pas à l'évaluation des risques effectuée par la Cour des comptes concernant les activités de l'Union?

Liste des priorités
Mon souhait de contribuer de manière positive et active à la prise de décision et à la mise en œuvre des politiques dans l'Union est primordial. À cet égard, la contribution des parties prenantes est essentielle. Étant donné que le Parlement européen représente les citoyens de l'Union, cette liste et les retours d'information obtenus lors de nos interactions fréquentes avec la commission du contrôle budgétaire (CONT) et d'autres commissions apportent une contribution très utile pour le processus décisionnel final.

Évaluation des risques et priorités
Pour les audits financiers, les évaluations des risques et les travaux représentatifs de la population auditée resteront toujours un fil conducteur.

Pour nos audits de la performance, il faut prendre en compte non seulement les risques, mais aussi les enjeux pour les citoyens de l'Union et les défis à venir. Par conséquent, les priorités parlementaires constituent déjà un point important à prendre en considération. En outre, la prise de décision devrait se fonder sur une large couverture de la politique de l'Union, sur les évolutions attendues (prospective) et sur les indications de risques pour la bonne gestion financière, ainsi que sur les intérêts des parties prenantes.

Gestion de portefeuille, méthodes de travail et résultats à atteindre

7. L'élaboration de rapports solides et de qualité dans les délais fixés revêt un caractère essentiel:

– **Comment entendez-vous garantir que les données utilisées dans un audit sont fiables et que les conclusions demeurent d'actualité?**

Nous pouvons améliorer le degré d'actualité des rapports en alignant les audits de la performance sur les moments logiques de l'agenda politique, comme les évaluations obligatoires des politiques et de la législation.

Pour les audits de la performance, les données que nous utilisons doivent provenir de sources fiables et objectives. Chaque fois qu'il y a des difficultés à obtenir des données, cela est mentionné dans les recommandations. J'ai inclus une recommandation en ce sens dans l'audit sur le soutien aux personnes handicapées: «Recommandation n° 1 — Obtenir davantage de données comparables à l'échelle de l'UE».

– **Comment entendez-vous améliorer la qualité et la pertinence des recommandations?**

Lors des audits financiers, nos équipes d'audit trouvent également des constatations intéressantes et pertinentes qui ne sont pas quantifiables. Nous les incluons dans les rapports à l'intention de la hiérarchie et des organismes d'audit nationaux concernés. Selon moi, ces constatations pourraient être mieux mises à profit dans notre rapport annuel.

En ce qui concerne les audits de la performance, nos recommandations devraient s'attaquer aux causes du problème, être constructives, fondées et réalisables, présenter un rapport coût/efficacité satisfaisant, et indiquer clairement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Mon expérience à la Cour des comptes m'a appris que les recommandations sont particulièrement efficaces lorsqu'elles sont préparées et partagées avec le plus grand groupe de parties prenantes possible.

8. L'objectif de la réforme de la Cour des comptes est d'établir une relation plus solide entre l'équipe d'audit et le membre rapporteur lorsqu'il s'agit de rendre des comptes:

– **Compte tenu de votre expérience, pensez-vous que le rôle d'un membre est d'être davantage impliqué dans le travail d'audit?**

Pour moi, il est extrêmement important d'être associé aux travaux tant pour les audits de la performance que pour notre déclaration d'assurance. Parallèlement à mes réunions régulières avec les équipes d'audit, j'ai participé à certaines phases des travaux d'audit, telles que le contrôle documentaire et les travaux d'audit sur place. Cela m'a permis d'encore mieux comprendre les choses pour pouvoir présenter ensuite les résultats figurant dans les rapports.

– **Envisagez-vous de changer votre façon de travailler avec une équipe d'audit? Dans l'affirmative, de quelle manière?**

En tout cas, je souhaite continuer à être étroitement associé aux travaux de

l'équipe.

9. Quelles sont vos suggestions pour améliorer encore et moderniser le fonctionnement, la planification et l'activité (cycle d'audit) de la Cour des comptes? À l'issue de votre premier mandat, pourriez-vous nous donner un aspect positif et un aspect négatif lié au travail de la Cour des comptes?

Suggestions d'amélioration
Je trouve que les travaux d'audit sont généralement de bonne facture. La Cour des comptes est hautement respectée parmi les instances internationales chargées de l'audit des finances publiques. Elle devra veiller à maintenir son excellente réputation et à poursuivre sa modernisation. À cet égard, j'ai participé à un projet pilote visant à tester l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et je pense que l'impact de l'IA et les possibilités qu'elle offre constituent un défi majeur pour la Cour des comptes.

Celle-ci peut améliorer son engagement auprès du grand public en utilisant les médias sociaux et la presse et en organisant des réunions ciblées avec les parties prenantes. J'ai l'intention de poursuivre mes efforts relatifs à ces activités. En octobre, je participerai à la réunion avec les autorités d'audit afin de présenter et d'échanger des points de vue sur les constatations et les recommandations de l'audit sur la régularité des dépenses de cohésion.

Un aspect positif et un aspect négatif à propos de la Cour des comptes
Comme aspect clairement positif, je tiens à souligner que l'institution bénéficie d'un personnel qualifié et engagé.

En revanche, la Cour des comptes pourrait améliorer sa représentation extérieure en dialoguant davantage avec le grand public et la presse.

10. En vertu du traité, la Cour des comptes est tenue d'assister le Parlement dans l'exercice de sa fonction de contrôle de l'exécution du budget en vue de renforcer à la fois le contrôle public des dépenses et son efficacité économique:

– **Sur la base de l'expérience acquise lors de votre premier mandat, que suggérez-vous pour améliorer la coopération entre la Cour des comptes et le Parlement européen (commission du contrôle budgétaire) en matière de contrôle du budget de l'Union?**

Les entretiens individuels et approfondis que j'ai avec les députés et leur personnel sont très fructueux et permettent de réaliser des analyses plus approfondies à la suite des auditions au sein des commissions.

La coopération pourrait également être améliorée grâce à des échanges réguliers entre le personnel de la CONT et de la Cour des comptes et à des détachements de courte durée entre les institutions, afin de réduire la distance physique entre Luxembourg et Bruxelles

– **Par ailleurs, comment peut-on renforcer les relations entre la Cour des comptes européenne et les institutions nationales de contrôle?**

Chaque année, lorsque la Cour des comptes européenne présente son rapport annuel au Parlement européen et aux parlements nationaux, je me rends à La Haye pour présenter nos travaux. La Cour des comptes néerlandaise nous accueille, moi-même et mon équipe, pendant une journée, au cours de laquelle je présente nos constatations et nos recommandations lors d'un événement public, et réponds aux questions de son président et des participants (exemple pour l'année 2023). De son côté, la Cour des comptes européenne invite la Cour des comptes des Pays-Bas à présenter ses travaux, par exemple lors du débat sur la cohésion organisé régulièrement en ligne, qui permet d'examiner des travaux et des études réalisés sur le sujet par des institutions supérieures de contrôle de l'Union et des universitaires.

11. Comment comptez-vous aider le Parlement en vue de raccourcir la procédure de décharge? Quelles actions pouvez-vous entreprendre de votre côté?

Nous pouvons effectuer la majeure partie de notre travail au cours de l'année civile sur laquelle porte notre rapport, mais une part importante de nos tâches est subordonnée à la préparation des évaluations de la Commission et des documents comptables. Contrairement à ce qui se passe dans le secteur privé, la Commission dépend dans une large mesure d'informations comptables fournies par des tiers, c'est-à-dire des organes nationaux de gestion et d'audit. Le délai pour la communication des informations étant souvent plus proche du 1er mars que du 1er janvier, la Cour des comptes reçoit les comptes provisoires au plus tard le 31 mars.
De même, notre audit portant sur les derniers paiements au cours d'une année civile donnée ne peut être achevé que l'année suivante. Nos audits sont menés avec toute la diligence requise, ce qui laisse aux administrations nationales et aux bénéficiaires suffisamment de temps pour se préparer et répondre.

Afin d'améliorer encore le degré d'actualité de nos travaux, toutes les parties devraient être disposées à raccourcir leur phase de la procédure afin de permettre à la Cour des comptes de livrer son rapport plus tôt. Je soutiendrai toutes les propositions raisonnables et réalisables visant à renforcer encore le soutien de la Cour des comptes à la procédure de décharge du Parlement européen.

Indépendance et intégrité

12. Quelles garanties d'indépendance êtes-vous en mesure de donner au Parlement européen et comment feriez-vous en sorte que vos éventuelles activités passées, actuelles ou futures ne puissent jeter le doute sur l'exercice de vos fonctions au sein de la Cour des comptes?

Tout d'abord, je tiens à rappeler que je demeure fidèle à l'engagement solennel que j'ai pris devant la Cour de justice. Les résultats que j'ai obtenus jusqu'à présent dans le cadre de mes travaux de la Cour des comptes européenne en sont la preuve. Outre cette garantie personnelle et ces résultats, je mène mes travaux à la Cour des comptes conformément à notre code de conduite, que je serai toujours tenu de respecter après avoir quitté la Cour des comptes. En cas de doute, je consulterai le comité d'éthique de la Cour des comptes pour obtenir des orientations et des conseils.

13. Comment géreriez-vous une grave affaire d'infraction, voire de fraude ou de

corruption dans laquelle des citoyens de votre État membre d'origine seraient impliqués? Vous êtes-vous retrouvé dans une telle situation au cours de votre mandat actuel?

À la suite des travaux sur la déclaration d'assurance 2024 dont je suis chargé, plusieurs cas d'irrégularité et de fraude présumées sont signalés au Parquet européen ou à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), selon leurs attributions respectives. Jusqu'à présent, les audits dont j'ai été chargé n'ont révélé aucun cas d'irrégularités ou de fraude majeures en ce qui concerne les fonds de l'Union et/ou de corruption impliquant des personnes aux Pays-Bas. Cela dit, je n'agirais pas différemment, quel que soit l'État membre concerné.

Par principe, j'ai maintenu une distance professionnelle lorsque nous avons eu à traiter des échantillons provenant des Pays-Bas. Pour le travail relatif à la déclaration d'assurance 2024 dont j'étais chargé, j'ai demandé à des collègues du cabinet privé belge de suivre et, le cas échéant, de se prononcer sur les affaires concernant les Pays-Bas.

14. L'existence d'un conflit d'intérêts peut entraîner un risque de réputation pour la Cour des comptes. Comment vous y prendriez-vous pour gérer un éventuel conflit d'intérêts?

Je n'exerce aucune autre profession que celle de membre de la Cour des comptes et, dans le cadre de mes relations avec la presse et le public, je m'en tiens strictement à mes activités à la Cour des comptes afin d'éviter tout conflit d'intérêts (potentiel). En cas de conflit d'intérêts réel ou apparent, je prendrais les mesures appropriées pour l'éliminer ou, à tout le moins, l'atténuer. J'ai décrit des mesures spécifiques à cet égard dans ma réponse à la question précédente.

15. Êtes-vous partie à une action en justice en cours? Dans l'affirmative, de quelle nature est cette action?

Non.

16. Quels engagements spécifiques êtes-vous prêt à prendre en termes de transparence renforcée, de coopération accrue et de prise en compte effective des positions et demandes d'audit du Parlement?

Au cours de mon mandat de ministre des affaires étrangères et européennes, j'ai déjà coopéré étroitement avec le Parlement européen afin d'accroître la transparence. Comme je l'ai mentionné, le contrôle démocratique des dépenses publiques est essentiel. Les audits externes indépendants menés par la Cour des comptes sont eux-mêmes essentiels pour garantir une base solide à cette surveillance. Je m'engage à mettre en pratique les suggestions formulées en réponse aux questions 10 et 11.

La disponibilité de données pertinentes et fiables pour le public et le Parlement européen est une condition préalable au renforcement de la transparence (question 5). En ce qui concerne la transparence de la Cour des comptes, j'estime que la disponibilité de données ouvertes est importante (question 1).

Autres questions

17. Retirerez-vous votre candidature si l'avis du Parlement sur votre nomination en tant que membre de la Cour des comptes vous est défavorable?

En ce qui me concerne, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour recueillir, lors de l'audition, un avis positif sur la base des réponses au présent questionnaire. Si l'avis du Parlement européen le justifie, j'entamerai des consultations avec le gouvernement néerlandais au sujet de ma candidature, étant donné que celui-ci a proposé la prolongation de mon mandat.

18. Le fait d'être nommé membre de la Cour des comptes suppose de consacrer toute son attention à l'institution, de faire preuve d'un engagement total envers elle et de garantir la confiance des citoyens dans l'Union:

– **Quelle est, selon vous, la meilleure manière d'exercer ces fonctions?**

Je me consacre pleinement à mon travail à la Cour des comptes européenne. Je n'exerce aucune autre activité. Comme indiqué ci-dessus, je reste en contact étroit avec les équipes d'audit et je promeus les travaux de la Cour des comptes à Luxembourg, à Bruxelles, aux Pays-Bas et ailleurs.

– **Quelles dispositions avez-vous prises sur un plan personnel pour ce qui est de votre nombre de jours de présence à Luxembourg? Avez-vous l'intention de revoir votre organisation à cet égard?**

J'ai acheté un appartement à Luxembourg et je passe toute ma semaine de travail à Luxembourg. J'ai l'intention de continuer de cette façon.